

## **Association des Apéros Musique de Blesle**

Ancienne Gendarmerie - 43 450 BLESLE

tel : 04 71 74 63 77

Email : [accueil@aperos-musique-blesle.com](mailto:accueil@aperos-musique-blesle.com)

Site Internet : <http://aperos-musique-blesle.com>

N° de licence diffuseur de spectacle : 3-107 55 14

SIRET : 48908918500024



# **Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 octobre 2023 à Blesle**

## PREAMBULE

L'an deux mille vingt-trois, le 15 octobre à 14h, les membres de l'association des Apéros Musique de Blesle dont le siège est situé 30 rue Edouard Chatillon à Blesle, Haute-Loire, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, salle des Mercœur, sur convocation régulière du conseil d'administration.

Comme le prévoient les statuts, l'assemblée est présidée par Patrice DOUIX, Patrick DARCELIER et Jacques DUCATILLON, en leur qualité de membres de la direction collégiale de l'association des Apéros Musique de Blesle, assistés par Nadège RAGENARD, membre du Conseil d'Administration.

L'ensemble des membres de l'association ont été convoqués par courriel envoyé le 30 septembre 2023 avec en pièce jointe le modèle de lettre de délégation de pouvoir. 22 membres sont présents, 13 absents sont représentés par un membre présent avec délégation de pouvoir dûment remplie et signée ; soit 35 votes exprimés. 7 personnes invitées non-membres étaient également présentes.

La direction collégiale dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- La copie de la lettre de convocation
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés
- Les courriers des membres candidats au CA 2024
- Le bilan moral
- Le bilan financier
- Les statuts et la charte de fonctionnement de l'association (règlement intérieur)
- Les procès-verbaux de l'AG 2021 et de l'AG 2022

Jacques DUCATILLON indique que l'assemblée peut délibérer.

Il rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan moral
2. Bilan financier
3. Renouvellement du Conseil d'Administration
4. Montant de la cotisation 2024
5. Moment d'échanges sur le festival 2024.

Jacques DUCATILLON précise : Bien que les statuts ne nous l'obligent pas, les votes se feront par bulletins secrets recueillis après le point 3 de l'ordre du jour. L'objectif est d'être plus rapide et efficace dans la comptabilisation des votes et de laisser les membres plus libres de voter selon leur conviction. Nadège et Patrick comptabiliseront les votes et vérifieront l'adéquation avec le nombre de votants présents et représentés.

## **DELIBERATIONS :**

### **1. Bilan moral :**

Nadège RAGENARD lit le bilan moral à l'assemblée :

*« Après 2 ans de diète musicale et une année de reprise prometteuse, 2023 est l'année du 20ème festival. Nous avons donc mis les petits plats dans les grands et nous pouvons dire que cette édition est une belle réussite qui laisse, cependant, des pistes de progrès et des interrogations.*

*La première raison de ce succès réside dans la préparation et l'élaboration du festival. L'équipe organisatrice a accueilli 3 nouvelles responsables bénévoles de 3 commissions : la décoration, l'éco-festival et la commission « bénévoles »*

*Dès le début de l'année, Barbara remet à plat la décoration existante, organise des ateliers et motive son équipe à la remise en état et à la création. Dès le jour J des festivités, le village est plongé dans une ambiance chaleureuse, avec une signalisation efficace caractérisant bien le festival de Blesle.*

*« Cerise sur le gâteau », et c'est bien l'expression qui convient, la commission décoration a travaillé sur la conception et la réalisation d'un gâteau géant qui illumine la fin d'après-midi du premier jour du festival avec des musiciens de VDQS qui en sortent lors de l'Apéro'ficel !*

*Un beau partenariat avec l'entreprise SIEL de Lempdes sur Allagnon achève élégamment la décoration du village avec 20 photos géantes (20 ans), significatives de l'esprit de notre festival.*

*Emilie reprend le flambeau de l'écologie ! Cette commission devenait, il faut bien le reconnaître, le parent pauvre des innovations de ces dernières éditions. Comme chaque année, mais avec une équipe au top, la gestion des toilettes sèches est la tâche matinale incontournable du festival.*

*Un effort particulier est fourni cette année pour la mise en place du tri sélectif (poubelles, affichage, tri). Si les résultats du tri sont encourageants, l'équipe « éco » reste consciente qu'il a encore du chemin pour sensibiliser et former l'ensemble des festivaliers.*

*Le clou du spectacle dans le domaine du développement durable est la stratégie « Zéro mégot sur le sol ». Premier travail : décorer les grosses boîtes de conserve en cendriers, ensuite vient le balisage pour expliquer la démarche et enfin la distribution de cendriers de poche aux couleurs des Apéros Musique. Le résultat est clair : beaucoup moins de mégots se trouvent sur le sol, un gros sac de ces déchets est récupéré, traité et recyclé en isolant, par notre partenaire l'entreprise TchaoMegot (<https://tchaomegot.com>), et les festivaliers fumeurs repartent, certes, avec des émotions plein le cœur mais également un petit souvenir dans la poche.*

*Autre chantier : une réflexion est en cours sur la proposition des buvettes, pour offrir des boissons moins sucrées, moins marketées plus naturelles : tout est à faire...*

*Carlyne, quant à elle, découvre et travaille brillamment sur la commission « bénévoles ». Il s'agit là de recruter des bénévoles, motiver les équipes et planifier les tâches inhérentes au festival.*

*Avec plus de 120 bénévoles, le recrutement est un succès avec d'anciens et de nouveaux volontaires notamment attirés par la communication sur nos réseaux sociaux mais également par des annonces de proposition de bénévolat sur des sites institutionnels comme [jeuxaider.gouv](http://jeuxaider.gouv) ou [tousbenevoles.org](http://tousbenevoles.org).*

*Les bénévoles présents ont bénéficié d'un parking réservé à l'entrée du village, d'emplacements de tentes dans le camping, d'une cantine exceptionnelle avec Bobby aux fourneaux et nouveauté 2023 qui a plu, d'un T-shirt aux couleurs du festival bien reconnaissable des festivaliers.*

*Cette année, un petit groupe de migrants du site de Saint Beauzire, encadrés par l'Association « La Loco » ( <https://www.laloco.org> ), sont accueillis comme bénévoles pour le montage des infrastructures : Beaux moments de partage qui pour certains, se prolongent en dehors du festival.*

*Une autre clef du succès est la qualité de la programmation. Nous avons accueilli une trentaine de groupes soit 90 musiciens programmés et une dizaine d'artistes en OFF (musique, danse, cirque). Les musiciens ont été nourris et hébergés pour la majorité (75 d'entre eux).*

*Nous sommes revenus à un programme, toujours aussi éclectique, mais sur 3 jours entiers en commençant par la randonnée ; très appréciée.*

*Le fil rouge du succès de ce 20ème festival est la troupe africaine « Ouedmed » qui a proposé des stages de danses et percussions africaines qui se sont clôturés par une déambulation mouvementée ! Les rythmes endiablés d'Afrique ont également rempli le Parc de la Chaigne lors des inter-scènes du soir et la salle d'expression culturelle lors de leur spectacle de danse. Un lien fort s'est créé avec ces artistes.*

*Nous avons également retrouvé les 3 soirées avec concerts dont 2 payantes au Parc de la Chaigne. Vendredi : un inversion des 2 groupes est à regretter. La gapette a demandé de jouer en premier car ils devaient partir après. Cela a été accepté par Lo'Jo. Cependant, l'ordre établi en premier aurait été préférable pour une meilleure harmonie de la soirée et pour un nombre d'entrées supérieur.*

*En plus des concerts, notre association a offert différentes actions de médiation et pas uniquement pendant festival :*

- accueil des élèves de l'école par VDQS lors de la résidence d'artistes dans la salle d'expression culturelle,*
- à l'occasion de la fête de la musique les musiciens de « Rosie and the Roosties » rencontrent les élèves de l'école.*
- et lors du festival, nous proposons un atelier rythmes cumbia, un atelier de découverte de flûtes, et les stages de danse et percussions africaines déjà évoqués.*

*Si nous avons ressenti une baisse fréquentation en journée dans les rues du village, les concerts se sont tous joués jauge à pleine ce qui atteste du succès de la programmation. A l'instar de la tendance générale, la consommation aux buvettes et stands de restauration est inférieure à nos objectifs. Cependant, la générosité de nos festivaliers est au rendez-vous ; avec une participation libre (le chapeau qui tourne lors des concerts) battant tous les records avec plus de 6 000 € récoltés : Bravo à Pierre et l'équipe du Chapeau !*

*A noter que l'hébergement et l'accueil des artistes deviennent de plus en plus compliqués car les exigences des artistes dans le domaine deviennent compliquées à honorer et le nombre de logements proposés reste inférieur aux besoins.*

*Cependant, le travail à l'année est important et il nous faut trouver pour la prochaine édition des personnes qui s'engagent dans cette commission de façon sérieuse.*

*Les festivaliers ont donc apprécié la déco, l'ambiance, les stages et ateliers, les rencontres avec les artistes et la programmation, mais pas uniquement. De nombreux retours positifs sont à imputer à Marc et son équipe des Navettes pour leur sens du service et la bonne gestion des parkings et de l'accès sécurisé au village.*

*Pour financer une partie des dépenses, nous offrons un merci chaleureux à nos sponsors privés qui ont battu les records de générosité pour ce 20ème festival.*

*Nous remercions également les communes de Lorlanges, Torsiac et Saint Etienne sur Blesle pour leur soutien depuis de longues années et les communes d'Espalem et Grenier-Montgon pour leur subvention exceptionnelle des 20 ans.*

Nos remerciements vont de même à La Région Auvergne Rhône Alpes et à la communauté de communes Brioude Sud Auvergne, mais sont particulièrement appuyés pour le Département de Haute-Loire et la commune de Blesle qui octroient un budget supplémentaire pour cet anniversaire. Nous partageons la réussite de cette année avec les responsables de commissions et de sites et tous les bénévoles qui se sont impliqués sans compter dans la bonne ambiance : un GRAND MERCI à vous tous.

Pour terminer ce bilan, nous tenons à vous informer qu'un Mécénat de compétence a été mis en place en partenariat avec l'association Pro Bono Lab (voir leur site web : <https://www.probonolab.org>). Accompagné par un bénévole spécialisé dans la gestion de projets associatifs, il s'agissait de définir la stratégie de l'association à 3-5 ans, débouchant ainsi sur des axes de travail. En synthèse la stratégie n'est pas de grossir (augmentation du nombre de festivaliers ou concerts ou infrastructures), mais d'accentuer notre rayonnement sur le territoire auprès de nouveaux partenaires.

Si les premières actions sont définies précisément, nous sommes contraints de les mettre entre parenthèses car nous avons besoin de nouvelles ressources pour les mettre en œuvre.

En effet, comme chaque année, des mouvements ont lieu au sein de l'équipe organisatrice au gré des souhaits et possibilités de chacun ; c'est la vie d'une association qui bouge ! Pour 2024, 3 responsables de commissions manquent à l'appel à ce jour, et pas des moindres : les commissions programmation, bénévoles et communication. Nous comptons sur une mobilisation de nouvelles et nouveaux bénévoles, accompagnés par l'ancienne équipe, pour reprendre ces flambeaux : Merci à vous ! »

Des échanges avec l'assemblée ont mis en évidence le retour très positifs des festivaliers sur la qualité de cette 20<sup>ème</sup> édition : Retour notamment d'Yves-Marie Florentin, chauffeur d'une navette.

D'autre part, Mireille Douix évoque l'aspect social de l'Association et le paragraphe suivant est rajouté au bilan social avec l'accord de l'assemblée :

« L'association des Apéros Musique souhaite depuis toujours offrir un accès à la culture au public le plus large, y compris le public défavorisé. Ainsi, nous restons en journée sur un accès libre à tous les concerts et nous sommes partenaires de l'association « Cultures du cœur » de Clermont-Ferrand en offrant 60 places de concerts pour les soirées payantes de vendredi et samedi. De plus cette année, un nouveau partenariat avec le secours populaire de Brioude est mis en place offrant également quelques places. Il est à noter que ce partenariat devra être anticipé et mieux organisé. »

Résultat du vote concernant la validation du bilan moral :

Votes Pour 35 / Vote Contre : 0 / Abstention : 0 => **Le bilan moral est donc validé à l'unanimité par l'assemblée.**

## 2. Bilan financier

Jacques DUCATILLON, trésorier, présente et explique dans le détail les éléments constituant le bilan 2023 de l'association :

- Le compte 2023 correspond à l'activité de l'association (festival + autres activités en cours d'année) du 1/10/2022 au 30/09/2023
- Les Achats de boissons progressent : il s'agit de l'augmentation des tarifs pas de volume => en effet les recettes des buvettes progressent de 5,1 % pour une augmentation de nos tarifs de 15 %.

- La progression des achats d'alimentation est, d'une part, due à l'inflation et d'autre part à l'amélioration de la qualité du Catering : légumes bio, volailles entières fermières ... Par contre, les stands de restauration ont régressé de - 18,3 % : trop de foodtrucks, moins de consommation et une chaleur accablante en sont les explications.  
Pour info : les achats de cantine sont d'environ 4300 € et ont progressé de + de 40 %
- L'EDF a en fait progressé car sur le compte de l'an dernier une prévision d'une facture a été provisionnée qui n'est pas arrivée : on la retrouve en partie dans la ligne « Report 2022 ».
- Les produits dérivés sont les T-shirts (nouveau 2023) et Gobelets.
- La progression important des frais de structure demande d'y regarder dans le détail :
  - Pour la décoration l'entreprise Weldom de Brioude a donné à l'association 2300 € de peinture sous forme d'abandon de recette : ainsi cela gonfle cette ligne qui est compensée par la même somme dans les « participation en Nature (recettes)
  - Les T-shirts des bénévoles (nouveau 2023) ont couté environ 1000 €
  - Achats d'extincteurs : + 400 € - ils étaient périmés – à prévoir également en 2024
  - Les frais bancaires deviennent effarants avec plus de 1000 € et 40 % de progression : une négociation est en cours. A suivre – A voir pour changer de banque.
- Belle progression de la ligne « cachets » voulue pour fêter l'anniversaire de notre 20<sup>ème</sup> festival avec une programmation riche et abondante.
- Pour le matériel technique, il y a eu quelques achats supplémentaires par rapport à 2022, notamment des guirlandes lumineuses pour éclairer l'accès à la Chaigne. Mais c'est la dépense sur les fournitures électriques (1000€) qui explique cette progression importante. Il était essentiel de faire ces dépenses pour éviter des problèmes d'installation et pour le confort des bénévoles et festivaliers.

Compte 2023 de l'Association des Apéros Musique de Bleisle					
DEPENSES	2023	prog	RECETTES	réalisé	prog
<b>60 Achats</b>			<b>706 Recettes propres</b>		
Boissons	13 933	22,1%	Buvette	24 231	5,1%
Alimentation	7 155	18,1%	Restauration	4 732	-18,3%
<b>Achats non stockés de matières et de fournitures :</b>			<b>Recettes Spectacles :</b>		
Eau , Gaz , Electricité	752	-28,9%	Billetterie	12 752	13,1%
Petites Fournitures	385	-2,7%	Dons (chapeau)	6 213	128,3%
Produits dérivés	1 685	NC			
<b>Total Achats</b>	<b>23 909</b>	<b>26,3%</b>	<b>Divers :</b>		
<b>61 Services extérieurs</b>			Produits dérivés	1 533	NC
Frais de structure	5 619	325,3%	Dons Entreprises	4 985	20,7%
Poste + Téléphone + Modem	28	-87,9%	Dons producteurs et Foodtrucks	425	NC
Eco-festival	1 098	NC	<b>Total recettes</b>	<b>54 871</b>	<b>16,8%</b>
Internet (site)	99	10,0%			
Location de matériel	1 657	-42,4%	<b>74 Subventions d'exploitation</b>		
Prime d'assurance	317	4,5%	<b>Collectivités territoriales :</b>		
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>8 817</b>	<b>82,8%</b>	Conseil Régional	6 500	17,6%
<b>62 Autres Services extérieurs</b>			Conseil Départemental	6 000	63,5%
Cachets	32 680	34,7%	Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	5 000	0,0%
Sacem + CNV	3 822	14,8%	Commune de Bleisle	5 000	25,0%
Scène , éclairage , sonorisation/technique	9 016	10,0%	Autres communes	350	133,3%
Achat matériel technique	1 733	272,6%			
Publicité , communication	2 324	26,3%	<b>Subventions privées :</b>		
location Salle	250	NC	Mécénat privé	900	NC
Hébergement	844	33,6%	Participation en Nature (dons, mat , repas...)	5 228	211,2%
Transports	1 274	19,8%	<b>Total Subventions</b>	<b>28 978</b>	<b>44,7%</b>
Sécurité	2 400	-16,4%			
Prix Tremplin + Prix concours affiche	700	0,0%	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>		
<b>Total Autres Services extérieurs</b>	<b>55 044</b>	<b>27,0%</b>	Intérêts créditeurs cpte épargne	232	NC
<b>Divers</b>			Cotisations	1 491	76,4%
Divers Adhésions	99	0,0%			
Report 2022	- 905		<b>Total autres de gestion</b>	<b>1 723</b>	<b>103,9%</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>86 964</b>	<b>29,4%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>85 572</b>	<b>26,2%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>- 1 392</b>				

- Contrairement ce qu'indique la ligne « Publicité, communication », il y a eu 20% de régression dans les dépenses effectives. En effet, le mécénat avec l'entreprise SIEL pour l'impression des 20 photos (2x1m) est évalué à 900 € dont la facture est mise dans cette ligne compensée par la ligne « Mécénat » des recettes.<sup>3</sup>
- Pour la ligne « Billetterie » l'augmentation de 13,1 % cache en fait une régression du nombre d'entrées car le prix du ticket a augmenté de 40 % arrivant à 14 €. Pour info : Nbre d'entrées : 2023 vend = 397 , sam = 587 , tot = 984 pour 1207 en 2022.
- A noter la performance de la participation libre « Chapeau » : tous les records battus
- Pour les subventions des collectivités territoriales, à noter l'effort particulier pour nos 20 ans de la commune de Blesle (+ 1000 €) et le département (+2000 €)
- Enfin, la ligne « cotisations » progresse de 76,4 %, car nous avons eu plus d'adhésions (107 membres), et le nombre d'adhésions de membres bienfaiteurs généreux a augmenté également.

En synthèse, le résultat de l'exercice est en déficit de 1392 €. Faible déficit qui se compense avec le résultat des 3 années précédentes. Il n'y a aucun regret de la part du Conseil d'Administration sur les choix qui ont été adoptés pour cette 20<sup>ème</sup> édition.

Il aura manqué un peu de consommation supplémentaire (buvette + restauration) ou 100 places de plus aux soirées payantes pour équilibrer les comptes 2023.

#### Résultat du vote concernant la validation des bilans financiers :

Votes : Pour 35 / Vote Contre : 0 / Abstentions : 0 => **Les bilans financiers sont donc validés à l'unanimité par l'assemblée.**

### **3. Renouvellement du Conseil d'Administration**

Rappel des statuts :

*« L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 8 membres minimum de l'association élus au scrutin à main levée pour 2 années lors de l'assemblée générale ; ils sont rééligibles »*

- ⇒ le conseil d'administration 2022-2023 est constitué de 9 membres : Jacques DARCELIER / Patrick DARCELIER / Aude DOUIX / Patrice DOUIX / Jacques DUCATILLON / Pierre GALLAND / Julie LOBSTEIN / Nadège RAGENARD / Philippe VIDAL
- ⇒ Les membres du CA entrés ou renouvelés en 2022 ne sont pas soumis au vote : Jacques DARCELIER / Patrick DARCELIER / Jacques DUCATILLON / Pierre GALLAND / Philippe VIDAL
- ⇒ Aude DOUIX et Nadège RAGENARD démissionnent de leur poste au sein du Conseil d'Administration
- ⇒ Les membres renouvelés ou entrés dans le CA en 2021 sont soumis au vote s'ils souhaitent se représenter, c'est le cas de Patrice DOUIX.
- ⇒ Julie LOBSTEIN ne se représente pas
- ⇒ 2 nouveaux membres font acte de candidature pour rentrer au Conseil d'Administration (actes validés par le CA en place comme exigé dans les statuts) : Alexandre BEAUFORT et Emilie LAMURE ; leur candidature sont donc soumises au vote de l'assemblée.

Résultat du vote concernant la candidature de Patrice DOUIX :

Votes Pour : 34 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 1 => **La candidature de Patrice DOUIX est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature d'Alexandre BEAUFORT :

Votes Pour : 35 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature d'Alexandre BEAUFORT est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature d'Emilie LAMURE :

Votes Pour : 35 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature d'Emilie LAMURE est donc adoptée par l'assemblée.**

⇒ Ainsi, le conseil d'administration 2023-2024 est constitué de 8 membres :

**Alexandre BEAUFORT / Jacques DARCELIER / Patrick DARCELIER / Patrice DOUIX / Jacques DUCATILLON / Pierre GALLAND / Emilie LAMURE / Philippe VIDAL**

#### **4. Montant de la cotisation**

Actuellement les différents montants de cotisation sont de :

- 1 € pour les bénévoles lors du festival
- 15 € pour les membres actifs
- 25 € et plus pour les membres bienfaiteurs

Des échanges avec l'assemblée ont permis de clarifier l'existence de la cotisation de 1 € des bénévoles du festival. Il s'agit d'une cotisation obligatoire des bénévoles lors du festival (d'où son faible montant), elle permet ainsi à ces bénévoles de devenir membres de l'association et d'être ainsi couverts par notre assurance en cas de sinistre.

D'autre part, des membres proposent de mettre cette cotisation à 2 € voire plus. Ce n'est pas un souhait majoritaire car elle est réservée et obligatoire pour les bénévoles. Cependant, si un bénévole souhaite donner plus, cela est possible ; l'assemblée souhaite le préciser avant le vote :

- 1 € minimum pour les bénévoles lors du festival

Votes Pour : 35 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **Les montants pratiqués sont donc adoptés par l'assemblée.**

#### **5. Moment d'échanges : quel festival en 2023 pour la 20ème édition ?**

Patrice DOUIX introduit le débat :

*« Nous voulons profiter de notre AG pour vous faire vous exprimer sur l'avenir du festival des Apéros musique de Blesle. Nous ne souhaitons pas reproduire le même modèle de festival que celui que nous avons mis en place en 2023. Celui-ci correspondait au 20<sup>ème</sup> anniversaire et nous sommes désireux de revenir à un festival moins étoffé ( moins de groupe de musique) et plus facile à mettre en œuvre.*

*Tout d'abord, il est indispensable que de nouvelles personnes s'investissent dans les commissions afin de renouveler la vision et la rajeunir. Il faut donner un nouveau souffle au festival.*

*Ou d'autres propositions afin d'alléger le festival tout en gardant son caractère éclectique et d'animation du village.*

*Il nous faut aussi trouver des solutions pour pallier au besoin de matériel afin de limiter les aller retour pour le récupérer et le ramener. Nous attendons là aussi vos suggestions...*

⇒ *Voici quelques interrogations qui servent de bases à nos échanges »*

A la suite de cette introduction, un échange riche a eu lieu donnant des remarques sur l'existant et des idées nouvelles :

⇒ *Doit-on organiser un festival en 2024 ?*

*Cette question semble incongrue mais fait suite à de fréquentes remarques de Bleslois qui trouvent que le festival dérange !*

- L'assemblée est unanime sur le sujet : Il faut maintenir un festival ; il s'agit de « râteaux » minoritaires.
- Ceci dit, nous pourrions améliorer certaines choses (exemple : laisser-passer pour les habitants, facilitant leur passage au filtrage des parkings)
- Festival oui ! Mais différent (moins dense- sur 2 jours au lieu de 3 ... ?)
- D'après les 2 membres présents (Jean-Paul Renard et Robert Baissac), Le conseil municipal soutient à 100 % le festival

⇒ *La dimension du festival : 3 jours entiers comme cette année ? Moins de jours de festival ?*

- Proposition de supprimer le vendredi – Pour beaucoup la soirée du vendredi fait partie du festival, de son côté festif et qu'il ne faut pas la supprimer.
- En revanche, supprimer les concerts de journée du vendredi ressort étant comme la bonne solution par l'assemblée => 2,5 jours de festival
- La Zicorando peut démarrer le samedi matin car elle est très appréciée.
- Alerte sur les dates du festival 2024 : le festival de rue d'Aurillac a décalé ses dates et aura lieu du 14 au 17 août 2024. L'assemblée pense majoritairement qu'il ne faut pas organiser le festival de Blesle sur les mêmes dates (perte de bénévoles et festivaliers). Ainsi l'option choisie est du 9 au 11 août 2024.
- Evocation de la brocante du jeudi : pour des raisons pratique lors de l'installation, demander à la commune d'autoriser cette brocante le 15 août et non le 8 (bonne date pour la brocante en plus)

⇒ *Doit-on maintenir la scène place de la mairie ? Et avec quelle importance*

- L'assemblée pense que cela est indispensable ; elle fait partie de l'animation du centre-village.
- Pas de concert en début de soirée comme le dimanche 13/08/23 : exceptionnel cette année à ne pas reproduire.
- De plus, la buvette de la mairie a très bien marché cette année
- Le problème du soleil de l'après-midi est évoqué. Il faudrait tendre des tentures à travers la place. Se pose la question des autorisations des propriétaires des maisons pour les fixations, de la commune (mairie) , de la faisabilité technique et du devis. Une idée pour de cout engendré : faire un financement participatif.
- Jean-Paul Renard se renseigne auprès d'un professionnel qu'il a sollicité pour son jardin et fera le tour des propriétaires de la place pour les autorisations.

⇒ *Doit-on maintenir la scène du Parc de la Chaigne ? Et avec quel format ?*

- L'avis majoritaire de l'assemblée est que les soirées de la Chaigne font partie d'une partie important de l'âme du festival (au même titre que l'animation du village et l'éclectisme de la programmation).
- Plusieurs problèmes sont soulevés : la dimension des loges pour les artistes et leur agencement, le matériel à aller chercher à beaucoup d'endroits différents, l'arrêt de l'activité de Mr Duc qui prête beaucoup de matériel, l'installation, la scène non couverte
- Jacques Ducatillon rappelle que l'activité du Parc de la Chaigne a toujours été la plus rentable. En 2023 elle rapporte environ 3000 € aux résultats du festival.



⇒ Doit on déplacer plus d'attractions sur la salle d'expression culturelle ? Notamment les soirées avec un format différent bien entendu.

- L'avis de l'assemblée : les soirées à l'intérieur d'une salle n'ont pas d'intérêt pour un festival d'été en extérieur ; ce n'est pas l'esprit du festival.
- A réserver pour les stages car très adapté pour ce genre d'activité.
- Les problèmes posés : Jauge trop petite, mettre une scène pour surélever les artistes, il faudra installer buvette et stand restauration, loin du centre village ...
- Donc l'avis de l'assemblée est clair : ne pas utiliser la salle d'expression culturelle pour les concerts de soirées : la réserver pour les stages comme cette année.

⇒ Le coin des mômes déplace à la Chaigne ?

- C'était dans l'hypothèse selon laquelle nous déplaçons les concerts de La Chaigne dans la salle. La question ne se pose plus vraiment.
- Ne laisser que les artistes pour le coin des mômes au Mercœur ; ne pas mettre des off.
- Pb de manque d'ombre => proposition d'utilisation de la cour de l'école : il y a de l'ombre, mais goudron et en plus proche de la route.
- Idée : mettre un bar à sirop et stand de crêpes.

⇒ Le festival sur un autre site extérieur au village ?

Réponse unanime de l'assemblée : NON !

⇒ Comment simplifier le site du parc de la Chaigne et autres idées sur ce site ?

- Idée : ouvrir plus tôt la restauration
- Les inter-scènes doivent nuire aux recettes de la buvette et stand restauration. A déplacer ou supprimer.
- Céline Coumoul se propose pour le faire le tour de toutes les associations de Massiac susceptibles d'avoir un matériel à prêter ou louer pour le festival, de manière à optimiser les trajets.
- Alexandre Beaufort propose de se rapprocher de Mr Duc et de Saint-Flour (Furios Fest) pour le matériel manquant
- Vincent Nebout se propose pour voir avec les sociétés de pêche et chasse pour avoir leur barnum pour les loges.
- Il y a également le barnum du comice
- Mettre le stand de restauration au pont à la place de Duc pour pouvoir ouvrir toute la journée. Ce qui résout en partie l'inter-scène. Mettre des sandwiches à la buvette.
- Simplifier l'offre de restauration Bien la signaler dans le village – trop de foodtrucks.
- A voir pour utiliser des bracelets rechargeables ou autre pour éviter des flux d'argent liquide.

Tous ces propos inspireront les décisions des prochaines réunions du Conseil d'Administration

## CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Jacques DUCATILLON déclare la séance levée à 17h30 et remercie l'assemblée de sa présence, sa bienveillance et sa riche participation.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la direction collégiale pour servir et valoir ce que de droit.

Le 18/10/23, les membres de la direction collégiale de l'association des Apéros Musique de Blesle :

Patrice DOUX

Patrick DARCELIER

Jacques DUCATILLON